

Le COURT CENTRAL

CSEC 24 Juin 2022

Comme un café suspendu...

#dialoguesocial #contentieux #ouverturedenégociation #compétitivité



La présidente de l'instance a annoncé la venue de la DRH exploitation pour une pause-café, N'oubliez pas l'aimable discussion de comptoir autour d'un percolateur, ni un succédané de « Joëlle Mazart » venue nous câliner dans le sens du poil ! Sur un style « sans filtre », plusieurs dossiers brûlants ont été abordés. Au cours des échanges, la DRH en charge des magasins Fnac et Darty, a concédé que l'actuel dialogue social n'avait rien d'enivrant. Les imbuables passages en force de la direction (condamnée très récemment à deux reprises), puis les négociations « Canada Dry » aux goûts très amers, ont conduit les représentants du personnel et les syndicats à saisir la justice pour régler les contentieux. La DRH exploitation a beau d'expliquer que la judiciarisation des rapports sociaux n'est pas sa

tasse de thé, mais tant que les prérogatives de chaque instance et que les accords ne seront pas respectés, le climat ne risque pas de se détendre ! La CGT a abordé la menace qui pèse sur les magasins non-rentables. Depuis l'arrêt de la négociation compétitivité, les salariés des 9 magasins Relais - et c'est inadmissible - ont été laissés dans une indécente expectative. Tout en rappelant l'ambition de magasins 100% rentables, la DRH en rupture de ton avec son prédécesseur, moins provocatrice, a apporté quelques grains à moudre en citant tous les leviers d'action (Tractations sur les loyers, réflexions sur l'assortiment et l'offre). Tel un café suspendu, à réclamer pour être consommé, elle a lancé à la volée « Si vous voulez rouvrir la négociation, nous sommes prêts ! » Prêts à quoi, exactement ? Sur les mêmes bases ? Quid de la rentabilité de ces 9 magasins ? Sur le fond du dossier, rien n'est transparent, et nous à la CGT, dans le marc de café, on ne sait pas lire !

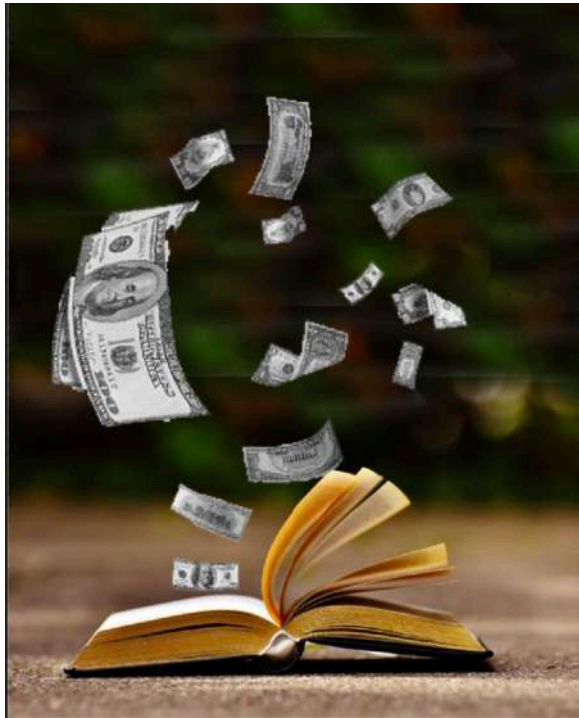


Baux parleurs ?

#compétitivité #loyers #tauxd'effort #déménagement

La nouvelle loi du marché pour les magasins, c'est celle du moindre effort... sur le locatif. Dans les comptes d'exploitation des magasins, deux choses sont à prendre en compte : le poids du loyer d'un côté, les prévisions du chiffre d'affaires de l'autre. En découle un ratio, signifiant le taux d'effort sur les loyers. Des magasins Relais qui étaient depuis un bail en centre-ville, se sont retrouvés délocalisés en périphérie de leur ville. Lors de la présentation de la situation économique et financière de l'entreprise, la CGT n'a pas manqué de solliciter l'état des lieux de tous les baux arrivant prochainement à échéance. Une donnée qui risque de se révéler très parlante. En fonction des territoires, et la période du COVID l'a démontré, le résultat sur les renégociations des loyers a donné des résultats très disparates avec des tractations qui ont permis à certains magasins de sortir la tête de l'eau avec des résultats opérationnels positifs et à d'autres de se retrouver complètement à la baille sans réelle bouée de secours. La Fnac ne s'en cache pas, des réflexions sont menées sur la réallocation de surface. Petit à petit, lentement mais sûrement, le couperet tombe sur le fonds de la vidéo. Le gaming, au fil des réorganisations et à la vitesse des investissements consentis, rejoint progressivement le rayon des produits techniques. La réflexion des réductions de surface ira-t-elle jusqu'à de la sous-location, comme dans certains magasins parisiens ? Certains baux contiennent des petits alinéas qui peuvent le permettre...





Longtemps, les Fnac se sont enorgueillies de proposer, là où elles étaient situées, la meilleure offre de la ville. **La stratégie omnicanale a mis fin à cette exigence, la commande en 24 heures étant sensée régler l'affaire.** Malgré un marché du livre florissant en 2021, la Fnac a perdu plus d'un demi-point de parts de marché. **Ces derniers temps, la Fnac ne remplit plus son office en matière de présentations des nouveautés, en sabrant beaucoup trop de parutions.** Il a fallu, par exemple, une polémique sur les réseaux sociaux pour s'apercevoir que le dernier ouvrage de Sylvie Germain n'avait pas été servi partout. **Obsédée par les sujets périphériques (vente de cartes ou encaissement vendeur), la Fnac a délaissé les réflexions essentielles du métier, sur le fonds et sur les classements.** L'écologie est partout, surtout à la Fnac où elle est éparpillée aux quatre coins du département. Question crédibilité, on repassera, ce que ne feront certainement plus certains clients déçus d'une telle médiocrité... La bonne gestion d'une librairie Fnac repose sur l'équilibre (très précaire) entre la vitesse de ses rotations et l'impact du renouvellement de la gamme, via les nouveautés. **En cas de loupé, avec la touche F6 qui n'a vraiment rien d'une F1, quand le livre arrive enfin en rayon, il a déjà perdu beaucoup de son potentiel de ventes.** Sans cet

apport de sang neuf en bonnes quantités, mais tout en continuant l'incessant travail sur la dépréciation quantitative et qualitative des stocks, la misère se répand sur trop d'étagères. Malgré ce constat, les libraires continuent à brasser des caisses et des caisses, avec des arrivages à la volumétrie inadaptée, Une masse de boulot qui se soldera pour de nombreux retours... **Le mythe de Sisyphe, en pratique ! « Les libraires ne vendent pas des livres au poids, ils donnent du poids au livre », disait un vieux slogan.** Le livre ne peut être traité comme un vulgaire produit. **A bon entendeur...**

Occasions à saisir

#Rse #secondevie #livresd'occasion #traitementdesDE

La présentation d'Everyday a été une aubaine pour recycler beaucoup d'idées à la mode : durabilité des produits, Responsabilité sociale et environnementale, et tout le toutim.

La « com » se concrétise un peu. Le premier projet concerne la seconde vie des livres, avec des ouvrages désormais repris à l'unité et sans nécessité de colisage comme avec « La bourse aux livres ». Le service client ou le SAV, sans marge de manœuvre sur le prix de reprise fixé par une application, devront expertiser l'état du livre retourné. Comme d'habitude, avec l'empirisme qui la caractérise, la Fnac n'a absolument pas évalué le temps nécessaire à cette opération.



L'autre projet concerne l'écoulement des produits D.E des magasins en leur donnant une visibilité nationale sur le Web. Internet s'avère décidément être un monde parallèle, puisque si un produit se retrouve en ligne, il ne peut plus être vendu par le biais du stock magasin. Le traitement d'un dossier a été estimé à 25 minutes, sans compter le reconditionnement. **Comme d'habitude, la Fnac ne rate jamais à la première occasion d'alourdir les tâches, et continue de brader les moyens !**

La nouvelle arène de l'info CSEC

résumé de chaque « comité social et économique Centralisé »

CGT Fnac. On ne peut qu'adhérer.

